title : Dissertation sur J.-B. Poquelin-Molière.

creator : Louis-François Beffara

copyeditor : Camille Fréjaville (Stylage sémantique)

publisher : Université Paris-Sorbonne, LABEX OBVIL

issued : 2015

idno : http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpusmoliere/critique/louisfrançoisbeffara\_dissertation-molière

source : Beffara Louis F. (1751-1838), *Dissertation sur J. – B. Poquelin-Molière*, chez Vente, libraire, Paris, 1821, 25 pages.

created : 1821

language : fre

Dissertation sur J- B Poquelin-Molière.

[p.3] La vie de Molière a été composée par Grimarest (imprimée en 1705), et par Voltaire (imprimée en 1759).

Des notices de sa vie ont été données dans les Dictionnaires biographiques et dans les Dictionnaires des théâtres.

Aucun de ces ouvrages n’a donné la véritable époque de sa naissance, les véritables noms de sa mère, et demeures de ses ancêtres, la date de son mariage avec mademoiselle Bejard , et celles des naissances de leurs enfans, etc.

Ils ont seulement annoncé,

« Qu’il était fils et petit-fils de tapissiers - valets de chambre du roi ( Louis XIII) ; qu’ils avaient leur boutique sous les Pilliers des Halles dans » une maison qui leur appartenait en propre; que sa mère s’appelait Boudet (Grimarest) ou Anne » Boutet (Voltaire), qu’elle était aussi fille de tapissier.

Que les deux familles Poquelin et Boudet étaient établies sous les Pilliers des Halles (rue de la Tonnellerie).

[p.4] Qu’on prétendait que la maison où naquit Molière était la troisième en entrant par la rue Saint-Honoré (sous les Pilliers).

Qu’il était né en 1620, ou vers 1620 ; qu’il était mort le 17 février 1673, à 51 ans et demi, à 52 ans , ou à 52 ou 53 ans. »

En travaillant, depuis nombre d’années, à trois ouvrages très volumineux intitulés, le premier : *Dictionnaire de l'Académie royale de musique, contenant principalement toutes les pièces qui y ont été représentées*, *les noms de leurs auteurs et des compositeurs de la musique* ; le deuxième : *Dictionnaire des Ballets*, *Opéras, qui n'y ont pas été donnés* ; le troisième : *Dramaturgie lyrique étrangèr*e, *etc.*, dans lesquels ouvrages se trouvent des articles sur Molière, j’ai toujours vu avec peine, qu’on ne nous eût donné sur le véritable nom de sa mère, les époques de sa naissance, de son mariage avec mademoiselle Bejard, des naissances de leurs enfans, etc., que des renseignemens incertains, insuffisans et contradictoires ; et j’ai entrepris d’en obtenir qui donnassent des connaissances plus étendues et plus sûres sur tous ces points.

J’ai trouvé beaucoup de ces renseignemens aux archives de l’état civil de Paris , dans une très-grande quantité d’actes de naissances, mariages et décès des familles Poquelin, Cressé et autres, portés sur les registres des paroisses de Saint-Eustache, Saint-Germain-l’Auxerrois, Saint-Paul et autres de Paris, pendant une assez longue suite d’années, registres qui m’ont été communiqués très-obligeamment.

J’ai pris des copies de tous ces actes qui m’ont facilité les moyens de dresser des généalogies de [p.5] la famille de Molière et de la famille Cressé dans laquelle sa mère était née.

Il résulte de tous ces actes les renseignemens suivans, dont l’authenticité doit être reconnue.

Jean Poquelin Ier, fut fiancé et marié les 19 juin et 11 juillet 1594, à Agnès Mazuel, dont le frère, Jean Mazuel, était maître joueur d’instrumens et devint violon ordinaire de la chambre du roi.

Poquelin eut neuf enfans, à compter du 15 mai1596 jusqu’au 26 mars 1609, et demeurait rue de la Lingerie, excepté en 1600, naissance de son quatrième enfant, où il est annoncé demeurer rue de la Cordonnerie.

Dans les premier et troisième actes de naissances de 1596 et 1599, on lui donne la qualité de tapissier ; et dans les deuxième, quatrième, cinquième, sixième, septième, huitième actes de 1597 à 1609, la qualité de porteur de grains.

Deux actes de naissance d’enfans de Mazuel, son beau-frère, de 1596 et 16o4, donnent aussi à Poquelin la qualité de tapissier.

Il y avait alors, et depuis long-tems, à Paris, des jurés porteurs de grains , mesureurs de grains et de charbons, chargeurs de bois, aulneurs de toiles , etc. Ils avaient des charges ou offices. Ces porteurs de grains faisaient exercer leur état par des ouvriers à leurs gages, qu’on appelait plumets.

Les naissances de huit de ces enfans sont constatées par les registres de Saint Eustache ; mais on n’y trouve point celle de Jean Poquelin II, l’un des fils de Poquelin Ier, et qui était vraisemblablement l'aîné. Il naquit peut-être sur une autre paroisse, entre l’époque du mariage, 11 juillet 1594, et le 15 mai 1596, date du baptême du premier enfant connu (Pierre).

[p.6] Ce Jean Poquelin, deuxième du nom, fut fiancé et marié sur la paroisse de Saint-Eustache, les 25, 27 avril 1621 , avec Marie Cressé, fille de Louis Cressé et de Marie Ancelin ou Asselin, marchand tapissier aux halles , baptisée le 2 mai 1601 , à la même paroisse. Il pouvait avoir vingt-cinq à vingt-six ans.

Ils eurent six enfans.

L'acte de naissance du premier est conçu ainsi :

« Du samedi 15 janvier 1622 , fut baptisé Jean, fils de Jean Pouguelin[[1]](#footnote-1), tapissier , et de Marie Cressé sa femme, demeurant rue Saint-Honoré ; le parrain, Jean Pouguelin, porteur de grains, la marraine, Denise Lescacheux, veuve de feu Sébastien Asselin, vivant marchand tapissier ».

Cet enfant est bien certainement Molière. Jean Pocguelin, parrain, était son aïeul, et avait demeuré rue de la Lingerie.

Le deuxième, Louis, fils de Jean Pocguelin, marchand tapissier, et de Marie Cresez, sa femme, baptisé le 6 janvier 1625.

Le troisième, autre Jean, fils de honorable homme Jean Poguelin, marchand tapissier, et de Marie Cresé , sa femme, la marraine Agnès Mazuel, femme de honorable-homme-Jean Poguelin, marchand tapissier, (aïeul et aïeule) , baptisé le 1er octobre 1624.

Le quatrième, Marie, fille de Jean Pocquelin, marchand tapissier, et de Marie de Cressé sa femme, baptisée le 10 août 1625.

Les quatre actes de ces naissances portent que Jean Pouguelin, Pocguelin, Poguelin et Pocquelin II, était marchand tapissier, et demeurait rue Saint-Honoré.

[p.7] On voit que les noms sont écrits de quatre manières, et que la demeure est toujours rue Saint-Honoré. Mais j’observe que sur la plus grande partie des actes de ce tems, portés sur les registres de Saint-Eustache, la lettre Q est faite comme un G ; que le mot Pocguelin ou Pocquelin des trois derniers actes, prouve qu'il y a eu erreur en écrivant Pouguelin, dans le premier, pour le nom de l’enfant et celui du parrain ; le parrain était Poquelin Ier, marié le 11 juillet 1594, et son nom est bien écrit Poquelin dans son acte de mariage.

Mademoiselle Cressé mourut entre septembre 1631 et avril 1633.

Jean Poguelin II fut fiancé et remarié sur la paroisse de Saint-Germain-l’Auxerrois, les 11 avril et 3o mai 1655, avec Catherine Fleurette, en présence d’un Guillaume Poguelin frère. Il demeurait sur Saint-Eustache.

De ce mariage il eut deux enfans en 1634 et 1636.

Molière fut marié sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, le lundi 20 février 1662 ; son extrait de mariage porte :

« Jean-Baptiste Poquelin , fils de sieur Jean Poquelin et de feue Marie Bejard et de Marie Hervé, d'autre part, tous deux de celte paroisse vis-à-vis le palais royal, fiancés et mariés, tout ensemble, par permission de monsieur de Comtes doyen de notre Dame,  Grandt Vicaire de Monseigneur le Cardinal de Retz, Archevêque de Paris , en présence dudit Jean Poquelin, père du marié et de André Boudet, beau-frère du marié, de ladite Marie Hervé, mère de la mariée, Louis Bejard et Madelaine Bejard frère et sœur de ladite mariée *».*

[p.8] Cet acte est signé J.-B. Poquelin (c’est Molière) ; J- Pocquelin (c’est son père) ; Boudet (son beau-frère) ; Marie Hervé, Armande-Gresinde-Bejard ; Louis Bejard et Béjart (sœur, Madelaine ).

Ce Louis était le deuxième Bejard ; l'aîné était mort en mai 1659.

Ce André Boudet, beau-frère, marchand tapissier, fut fiancé et marié les 14 et 15 janvier 1651, à Saint-Eustache, avec Marie-Madelaine Poclin, fille de Jean Poclin et de défunte Marie Cressé. Les témoins furent Poclin II, son père, Jean Poclin son fils ( Molière qui était alors à Paris), Louis Cressé oncle.

C’est elle qui avait été baptisée le 1o août 1625, comme fille de Jean Pocquelin et de Marie de Cressé, sous le nom de Marie, seulement.

Ainsi, il est bien établi par ces actes :

I°. Que Jean Poquelin-Molière a été baptisé à Saint-Eustache, le 15 janvier 1622 ; que la mère se nommait Marie Cressé et non Boudet, ni Boulet ; qu’une de ses sœurs avait épousé André Boudet ;

2°. Qu’il fut marié sous le nom de Jean-Baptiste Poquelin ; que Poquelin son père, demeurait rue Saint-Honoré, depuis au moins 1622, jusqu’au mois de mars 1654: en novembre 1636 il demeurait dans la même rue, près la Croix-du-Tiroir (ou plutôt du Trahoir), toujours paroisse Saint-Eustache.

Poquelin II n’a pu épouser une Boudet, ni une Boutet dont la famille fut établie sous les pilliers des halles; car on ne trouve aucun de ces noms dans les registres de mariages et de naissances de Saint-Eustache de 1590 à plus de 1622. C’est apparemment ce nom, Boudet, qui a fait croire que c’était celui de la mère de Molière.

On a prétendu que la maison où était né Molière, [p.9] était sous les pilliers des halles (rue de la Tonnellerie), la troisième à gauche en entrant par la rue Saint-Honoré, aujourd’hui numérotée 3.

En 1799 monsieur Alexandre Lenoir, conservateur du musée des monumens français et M. C. propriétaire de cette maison, se fondant sur la tradition qui existait, depuis la mort de Molière (1673), ou même avant, ou seulement depuis l’impression de sa vie par Grimarest (1705), ou depuis l’impression d’une autre vie par Voltaire (1709), firent placer, le 28 janvier 1799 (ou 9 pluviôse an 7), sur la façade de cette maison, le buste de Molière et une inscription portant :

« Jean-Baptiste Poquelin-de-Molière est né dans cette maison en 1620 ». Entre le buste et l’inscription on a peint depuis, la devise : « *Castigat ridendo mores* ».

Mais si d’un côté la tradition de la naissance de Molière est en faveur de cette maison, d’un autre côté cette tradition se trouve contrariée, et même détruite, par les actes de naissances de lui et de ses frères, qui portent que leur père demeurait rue Saint-Honoré depuis 1622 jusqu’en 1654 et rue Saint-Honoré près la Croix-du-Tiroir (ou plutôt du Trahoir), en 1636.

Il existe dans celte rue, au n° 36, une maison à cinq étages et à quatre croisées à chacun, ayant en retour, sur la rue de la Tonnellerie, cinq étages et une croisée seulement à chacun.

Après cette maison, sur cette dernière rue, il en existe I°. une autre, numérotée 1, ayant six étages et deux croisées à chacun ;

2°. Et celle numérotée 5, sur laquelle sont le buste de Molière et les inscriptions et devise.

La maison de la rue Saint-Honoré, est très [p.10] rapprochée de cette dernière ; elle est également sous les pilliers des halles, et fait le coin des deux rues.

La tradition qui avait établi sa naissance dans la rue de la Tonnellerie, n’a-t-elle pas été une erreur dans l’origine ? n’a t'on pas confondu les deux maisons qui étaient très voisines ? A-t-on eu quelques raisons pour être assure' que c’était plutôt dans la maison de la rue de la Tonnellerie que dans celle de la rue Saint-Honoré ?

La tradition établissait aussi que Molière était né en 1620; ou vers 1620 que sa mère se nommait Boudet ou Anne Boutet, et cependant il est reconnu qu'il a été baptisé le 15 janvier 1622, et que sa mère se nommait Cresé ou plutôt Cressé, d’une famille de tapissier, établie aux halles.

Mais une tradition n’est pas une chose absolument certaine et incontestable dans tous ses points. On peut la détruire par des faits et surtout par des actes authentiques, et qui démontrent qu’elle est devenue une erreur.

On aurait, aussi bien dit dans les actes, que Poquelin II, demeurait sous les pilliers des halles, rue

de la Tonnellerie, qu’on a dit qu’il demeurait rue Saint-Honoré.

Il y a donc eu erreur relativement à l’époque de sa naissance, et au nom de la mère, et la tradition pour ces deux points devient fausse.

Il restait un troisième point; celui de la demeure.

Les père et mère de Molière ayant demeuré rue Saint-Honoré, ainsi que le portent tous les actes de naissances de leurs enfans depuis janvier 1622, jusqu’à 1634 et même jusqu’à 1636, on pouvait croire qu’ils habitaient la maison qui fait le coin de la rue de la Tonnellerie, numérotée 36, parce qu’elle donne également sous les pilliers des halles, et que [p.11] cela ne contrariait la tradition qu’autant qu’elle parlait de la troisième maison.

J’ai cherché à éclaircir ce point en m’adressant aux deux propriétaires de ces maisons, et en les priant de me communiquer leurs titres de propriété, sur lesquels j’espérais trouver quelques renseignemens satisfaisans. Le premier, M. B. de S. a bien voulu examiner ces titres et m’en donner une note. Il en résulte qu’on n’y trouve depuis 1602, jusqu’en 1685, ni le nom de Poquelin ni ceux de Cressé et de Boulet, et que rien n’établit que la famille Poquelin en ait été propriétaire ou locataire. Je n’ai pu avoir aucune communication de la part du deuxième propriétaire, de sorte que j’ignore si les titres de la maison de la rue de la Tonnellerie, donneraient quelque éclaircissement sur le même point.

La question de la demeure doit donc être résolue par les actes de naissances des enfans de Poquelin. On ne peut pas douter qu’elle était dans une maison rue Saint-Honoré, peut-être près de la Croix-du-Trahoir et la rue de l'Arbre-sec ; qu’elle n’était point dans la maison n°56, même rue; mais on peut douter qu’elle ait été dans celle de la rue de la Tonnellerie, et que par conséquent Molière y soit né, à moins qu’on ne veuille supposer que ses père et mère y avaient un appartement, pour coucher seulement, et qu’ils avaient une boutique pour leur commerce, dans une maison qu’on ne connaît pas, rue Saint Honoré : ce qui ne parait pas vraisemblable.

On peut donc croire que c’est mal à propos qu’on a placé sur la façade de cette maison, le buste de Molière et les inscription et devise qui l’accompagnent, pour constater qu’il y est né ; mais en tout cas la date 1622 doit être substituée à celle de 1620.

[p.12] Dans tous les actes de naissance des enfans Poquelin, on n'en trouve aucun qui indique que les demeures fussent sous les Pilliers des Halles, rue de la Tonnellerie, excepté cependant un Jean-Baptiste Poquelin, bourgeois de Paris, marié à Elisabeth Garoche, demeurant à l’image Saint-Christophe, sous les pilliers des halles, dont un enfant mourut en juillet 1687. Ce Poquelin pouvait être un petit fils de Poquelin II, un neveu de Molière ; mais on ignore l’époque de sa naissance et celle de son mariage.

Plusieurs enfans Cressé, parens de la mère de Molière, demeuraient aux halles, ou au marché aux Poirées, ou rue de la Fromagerie, ou rue Saint-Honoré, ou sous les pilliers de la Tonnellerie (1666, 1671).

André Boudet, marchand tapissier, beau-frère de Molière, demeurait sous les pilliers des halles, devant la fontaine ; c’est dans la partie, du côté de la rue de la Réale et des pilliers des Potiers d'étain, jusqu’où la rue de la Tonnellerie se continue, et où était jadis le pilori. Ces fontaines et pilori ont été détruits depuis plusieurs années. Sa femme y mourut en mai 1665. Ils avaient eu en juin 1665, un enfant, dont madame Molière fut la marraine. On donna à Poquelin le titre d’écuyer sieur de Molière, dans l’acte de naissance du 23; son nom y est écrit Poclin.

Poquelin II mourut sous les pilliers des halles, devant la fontaine, en février 1669. Il était apparemment retiré chez Boudet son gendre.

Les actes de baptême ne donnent point à Poquelin Ier le titre de valet de chambre tapissier du roi. On a vu qu’il demeurait rue de la Lingerie.

D'autres actes donnent à Poquelin II, I°. à [p.13] l'époque de mars 1634, le titre de tapissier ordinaire du roi ; 2°. à l’époque de novembre 1636, le titre de tapissier-valet-de-chambre du roi, rue Saint-Honoré, près la Croix-du-Tiroir (Trahoir) ; 3°. le titre de tapissier-valet-de-chambre du roi, bourgeois de Paris, dans son extrait de mort en février 1669).

Aucun autre acte ne porte ces titres, excepté à un article de Nicolas Poquelin, baptisé le 4 mars 1600, frère de Poquelin II. A l’époque de septembre 1636 et de novembre suivant, il était tapissier-valet-de-chambre du roi, et concierge-tapissier de Monseigneur de Liancour.

On pourrait donc croire que le titre de valet-de-chambre tapissier du roi ne fut donné à Poquelin II et à Nicolas Poquelin, son frère, qu’en 1656, quoique le premier fût déjà tapissier ordinaire du roi en 1654, douze ans après la naissance de Molière.

Molière avait le titre de valet-de-chambre du roi à la naissance de son premier enfant, 1664. (Louis).

On ignore à quelle époque Molière obtint ce titre ; ce pourrait être peu de tems après 1656, puisque Grimarest dit, qu’il fit le voyage de Narbonne, à la suite de Louis XIII ( 1641) en cette qualité.

« On trouve dans les registres de naissances de la même paroisse de Saint-Eustache , sous la date du dimanche 11 juillet 1638, un acte de baptême de Françoise, née du samedi, 3 dudit mois, fille de messire Esprit de Raymond, chevalier seigneur de Modène et autres lieux, chambellan des affaires de Monseigneur, frère unique du roi et de damoiselle Madelaine Bejard, sa mère, demeurant rue Saint-Honoré ; le parrain, Jean-Baptiste de l’Hermitte, écuyer, sieur de Vauselle, tenant lieu de messire Gaston - Jean-Baptiste de Raymond aussi chevalier, seigneur de Modène ; la [p.14] marraine, damoiselle Marie Hervé, femme de Joseph Bejard ecuyer ».

En marge de cet acte est écrit, Françoise, illégitime.

J'ai donné déjà la copie de l'acte de mariage de Molière avec mademoiselle Bejard, du 20 février 1662. Cette demoiselle Bejard, se nommait Armande-Gresinde Claire-Elisabeth, quoiqu’on ne lui ait donné que les prénoms de Armande-Gresinde dans cet acte. C’est sous ces quatre prénoms et nom, qu’elle est comprise dans la liste des acteurs et actrices dont le roi veut et ordonne que la troupe des comédiens français soit composée, datée de Versailles du 21 octobre 1680.

Les registres des naissances de la paroisse de Saint-Eustache , depuis 1595 jusqu’à 1646, et ceux de Saint-Germain-l’Auxerrois , depuis mai 1641 jusqu’à la même année 1646, ne donnent d’autre nom de Bejard que dans l’acte de Françoise, du 11 juillet i658. Armande n’est pas née sur l’une de ces paroisse, peut-être est-elle née en province ; mais je présume que l’époque de sa naissance peut être fixée vers 1640 ou 1642 et qu’elle avait vingt à vingt-deux ans lorsqu'elle épousa Molière.

De leur mariage naquirent trois enfans dont je vais rapporter les actes de baptême ;

Le premier à Saint-Germain-l’Auxerrois:

« Du jeudi, 28 février 1664, fut baptisé Louis, fils de monsieur Jean-Baptiste Molière, valet-de-chambre du roi, et de damoiselle Armande-Gresinde-Bejart sa femme, vis-à-vis le palais royal. Le parrain , haut et puissant seigneur, messire Charles duc de Crequy, premier gentilhomme de la chambre du roi, ambassadeur à Rome,  tenant pour Louis quatorzième roi de France et [p.15] de Navarre. La marraine, dame Colombe le Charron, épouse de Messire César de Choiseuil, maréchal du Plessy, tenante pour madame Henriette d’Angleterre, duchesse d’Orléans ; l’enfant est né le 19 janvier audit an*. »*

Signé Colombet.

Je ne crois pas qu’aucun des auteurs qui ont écrit sur la vie de Molière, ait annoncé que Louis XIV et la duchesse d’Orléans, lui aient fait l’honneur d’être parrain et marraine du premier de ses enfans ; tous l’avaient sans doute ignoré.

Louis XIV et la Reine firent le même honneur à Jean-Baptiste Lully, sur-intendant de la Musique, le 9 septembre 1677, en tenant sur les fonds de baptême, à Fontainebleau, son fils aîné, âgé d’environ treize ans.

Le deuxième enfant, à Saint-Eustache :

« Du mardi, 4 août 1665, fut baptisée Esprit Magdeleyne, fille de Jean-Baptiste Pauquelin-Maulier, bourgeois, et Armande-Gresinde, sa femme ; on a obmis Bejard), demeurant rue Saint-Honoré. Le parrain, messire Esprit de Remon, marquis de Modène ; la marraine, Magdel. Bezart, fille de Joseph Besart, vivant procureur ».

Ce mot vivant, indique qu’il était déjà mort ; il l’était même dès 1662.

Le marquis de Modène et Madelaine Bejard, étaient les père et mère de Françoise, baptisée le 11 juillet 1658, vingt-sept ans auparavant ; ils étaient donc parrain et marraine de la fille de Molière, leur nièce ; les noms Bezart et Besart, ont été mal écrits et doivent être Bejard.

Esprit-Madelaine Molière fut mariée à M. Rachel-de-Montalant ; ils passèrent leur vie à Auteuil, et n’eurent point d’enfans.

[p.16] Dans l’intervalle de la naissance de ces deux enfans, 28 février 1664, au 4 août 1665, Molière quitta son appartement de la rue Saint-Honoré, vis-à-vis le Palais-Royal, paroisse de Saint-Germain-l’Auxerrois, pour aller en occuper un autre même rue encore, paroisse Saint-Eustache.

Le troisième enfant, à Saint-Eustache :

« Du samedi, premier octobre 1672, fut baptisé Pierre-Jean-Baptiste Armand, né du jeudi, 15 du mois passé, fils de Jean-Baptiste Pocquelin-Molière, valet-de-chambre et tapissier du roi, et de Armande-Claire-Elizabeth Béjart, sa femme, demeurant rue de Richelieu. Le parrain, messire Pierre Boileau, conseiller du roi en ses conseils, intendant et contrôleur-général de l’argenterie et des menus-plaisirs et affaires de la Chambre de S. M. La marraine, Catherine-Marguerite Mignard, fille de Pierre Mignard, peintre du roi ». L’acte est signé J.-B. Poquelin-Molière, Boileau et Catherine Mignard.

Le parrain de ce troisième enfant doit être Boileau Puimorin, l’un des frères du célèbre Nicolas Boileau Despréaux.

Cet enfant mourut le 11 octobre 1672, et fut inhumé le 12, dans l’église de Saint-Eustache, en présence de Boudet et Aubry, ses oncles.

Molière avait quitté alors son appartement pour aller demeurer rue de Richelieu, même paroisse Saint-Eustache, dans la maison où il mourut.

Sur les registres des décès de la même paroisse de Saint-Eustache, pour l’année 1676, on trouve celui de Molière.

« Le mardi 21 février 1675, défunt Jean-Baptiste Poquelin de Molière, tapissier-valet-de-chambre ordinaire du roi, demeurant rue de Richelieu, [p.17] proche l’Académie des Pintres (sic) décédé le 17 du présent mois, a été inhumé dans le cimetière de Saint-Joseph. »

La plus grande partie des actes de ce registre portent des signatures de témoins ; mais il n’y en a point à la suite de celui de Molière, où sont deux à trois lignes de blanc. Molière avait alors cinquante-un ans un moins deux ou trois jours.

L’auteur de la Bibliothèque des Théâtres, imprimée en 1755, était le seul qui se fût le plus rapproché de cet âge, en disant que Molière est mort à cinquante-un ans six mois, ou selon d’autres à cinquante-trois ans ; mais M. Bret, dans son édition des œuvres de cet auteur, dit qu’il ne vécut que cinquante-un ans.

La maison où il demeurait, rue de Richelieu, proche l’Académie des Peintres, vis-à-vis la fontaine, donnait, par derrière, sur le jardin du Palais Royal ; cette fontaine est celle qui est au coin des rues Traversière et de Richelieu ; et la maison doit être celle*,* aujourd’hui numérotée 54, en face de ce coin, où l’on a ouvert un passage sur la rue Montpensier, et appartenant à M. Hullot.

Après la mort de Molière, sa veuve épousa Guérin d’Estriché.

Voici un extrait de leur acte de mariage porté sur le registre de la paroisse de la Sainte-Chapelle basse de Paris.

« Le lundi 31e jour de mai 1677, après les fiançailles et la publication de trois bans, je soussigné, curé de la paroisse de la Sainte-Chapelle de Paris, ay, en l’église de la basse Sainte-Chapelle, interrogé M. Isaac-François Guerin , officier du roi, fils de feu Charles Guerin et de Françoise de Bradane, ses père et mère, d’une [p.18] part, et Gresinde Bejard, fille de feu Joseph Bejard et de Marie Hervé , ses père et mère défunts, et veuve de Jean Pocquelin , officier du roi, tous deux de cette paroisse ; et leur consentement mutuel par moi pris, les ai solennellement, par paroles, de présent conjoints en mariage, puis dit la messe des épousailles, en laquelle je leur ai donné la bénédiction nuptiale (ces neuf derniers mots sont rayés), selon la forme de notre mère Sainte Eglise, le tout en présence des parens et amis, soussignés, assavoir de M. Jean-Baptiste Aubry, l’un des entrepreneurs du pavé de Paris, beau-frère de l’épousée... de plus, en présence de mademoiselle Anne Marie Martin, femme dudit sieur Aubry. L’acte est signé Izaac-François Guerin. Gresinde Bejard, Aubry, Anne Martin, etc. »

Ce Jean-Baptiste Aubry est celui qui a signé l’acte de décès du petit Molière, du 12 octobre 1672. Il était beau-frère de mademoiselle Gresinde Bejard, à cause de sa femme dont on parlera ci-après.

On a vu, dans l’extrait de naissance de Françoise, du 11 juillet 1658 , que Bejard père était qualifié d’écuyer, et que dans l’acte de naissance d’Esprit Madeleine Poquelin, du 4 août 1665, il était qualifié de procureur. Il était mort lors du mariage de Molière, le 20 février 1662.

Il résulte des actes dont on a déjà donné copie, que ce Joseph Bejard, soi-disant écuyer, mais plus vraisemblablement procureur, et Marie Hervé, sa femme étaient père et mère :

I° De Madeleine , qu’on a prétendu être mariée secrètement avec M. de Raymond, seigneur de Modène, père et mère de Françoise, baptisée le 11 juillet 1658.

[p.19] 2° De Armande Gresinde-Claire-Elisabeth Bejard, qui fut mariée à Molière le 20 février 1662, en présence de Marie Hervé, sa mère déjà veuve, de cette Madeleine Bejard, et de Louis Bejard, ses frère et sœur.

Mais ces enfans n’étaient pas les seuls qui fussent issus du mariage de Bejard et de Marie Hervé, puisqu’ils en eurent au moins cinq.

*Les Tablettes dramatiques du* *chevalier* de Mouhy, imprimées en 1752; *L’Abrégé de l'histoire du Théâtre Français*, par le même, 5e volume, 1780; le *Dictionnaire des Théâtres* de Parfait, 1750 ; celui de Leris, 1763 ; les *Anecdotes dramatiques*, 1776; *La Galerie historique des acteurs du Théâtre Français*, par M. Lemazurier, 1810 ; le tome 5 des *Œuvres de Molière*, *avec un commentaire,* par M. Auger, de l’Académie française 1819, et un registre intitulé : *Extrait des recettes et des affaires de la Comédie depuis Pâques de l'année 1659*, *jusqu'au 31 août 1685, appartenant au sieur Delagrange*, *l’un des comédiens du roi*, volume in-4° manuscrit que M. Lemazurier, a bien voulu me communiquer , donnent des détails, plus ou moins étendus, sur tous les enfans de Joseph Bejard et de Marie Hervé, lesquels ont tous été comédiens et comédiennes, et vinrent à Paris, en 1658, avec Molière et les autres acteurs de sa troupe.

Je vais donner, sur chacun de ces Bejard, des notices qui comprendront celles que l’on trouve dans les ouvrages cités ci-dessus, et dans les actes que j’ai recueillis. Elles réformeront des erreurs que contiennent les anciennes, et donneront des renseignemens qu’on n’avait pas encore.

1°. Bejard l’aîné.

[p.20] Il fut camarade de Molière, dans la province, à Lyon, 1653. Beziers, 1656 ou 1657. Grenoble et Rouen, î1658. Il vint avec lui, en 1658, à Paris, tomba malade, le samedi 11 mai 1659, et mourut le 21 du même mois. La troupe interrompit son spectacle du 21 mai au Ier juin, à cause de la mort de cet acteur.

Il n’est question de ce Bejard que dans le registre de Lagrange ; les autres ouvrages n’en parlent pas.

2° Bejard cadet, Louis.

Il joua la comédie de très-bonne heure, fut aussi camarade de Molière dans la province, parut dans presque toutes les pièces de ce grand homme, et s’acquit beaucoup de réputation, jusqu’au 16 avril 1670, qu’il quitta le théâtre avec une pension de mille livres. Il mourut le 29 septembre 1678.

Louis Bejard (officier de Monsieur) et Gresinde Bejard sa sœur, femme de Jean-Baptiste Poclin (Poquelin), valet-de-chambre du roi, furent parrain et marraine, de Gresinde Louise, fille de Marin Prévost, bourgeois de Paris, et de Anne Brignart sa femme, demeurant rue Saint-Honoré, baptisée à Saint-Eustache, le 16 février 1664.

Il paraît qu’il portait le surnom l'Eguisé. Voir l’extrait de mort de Madeleine, sa sœur.

5° Mademoiselle Bejard, Madeleine, ou Marie Madeleine.

Etant à Paris, en 1645, elle prit parti dans la troupe de Molière ; elle raccompagna clans la province, et resta avec lui jusqu'à ce qu’il vînt à Paris. Elle jouait parfaitement les reines et les soubrettes, et mourut à Paris le 17 février 1672, un an jour pour jour avant Molière.

On a dit qu’elle lit, en Provence, la connaissance [p.21] d’un gentilhomme nommé Modène : qu’elle était mariée clandestinement avec lui ; qu’elle en eut une fille qui épousa Molière ; mais on a vu plus haut que des liaisons de ce Modène avec la demoiselle Bejard, était née à Paris, une fille (Françoise), baptisée le 11 juillet 1658 , sept ans avant qu’elle s’engageât dans la troupe de Molière , et à une époque où il n’avait que seize ans ; et on verra plus loin que Madeleine Bejard était la sœur, et non pas la mère de la femme de Molière.

Il y avait eu vraisemblablement entre elle et Molière une association pour l’administration du spectacle, car on trouve sur le registre de la Grange, sous les dates des 20 juillet 3 et 17 août 1659), des sommes payées pour vieilles décorations et frais, à mademoiselle Bejard et à Molière. On voit sur le même registre, à la date du 5o janvier 1660, la note de la première représentation de *Don Quichotte* ou *Les Enchantemens de Merlin*, pièce raccommodée par mademoiselle Bejard.

Les registres des paroisses de Saint-Germain-l’Auxerrois et de Saint-Paul-de-Paris, contiennent ses deux extraits de mort.

1er. « Le vendredi 19 février 1672, le corps de feue damoiselle Marie-Madelaine Béjart, comédienne de la troupe du roi, prise hier (on aurait dû dire avant hier , dans la place du Palais-Royal, et portée, en convoi) en cette église (Saint-Germain ): par permission de monseigneur l’archevêque, a été portée en carrosse, en l’église de  Saint-Paul. »

Signé Carde, exécuteur testamentaire, et de Voulges.

2e. « Le 17 février 1672, demoiselle Magdelaine Béjart est décédée paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, [p.22] de laquelle le corps a été apporté à l’église Saint-Paul, et ensuite inhumé sous les charniers de ladite église, le 19 dudit mois. »

Signé Bejard-l'Eguisé. J.-B.-P. Molière.

4e- Geneviève Bejard connue sous le nom de mademoiselle Hervé ; elle avait vraisemblablement pris celui de sa mère.

Elle avait été tellement inconnue aux frères Parfait, que dans leur histoire du théâtre français, ils avaient paru croire que c’était une débutante, qui ne fut pas reçue. Elle le fut si bien, qu’arrivée à Paris, en 1658, avec la troupe de Molière (qui devint son beau-frère en 1662), mademoiselle Hervé y resta pendant toute la vie de ce grand homme : ensuite elle passa au théâtre de Guénégaud, où elle resta jusqu’à sa mort, arrivée le 3 juillet 1675, n’ayant jamais eu de talent et ayant toujours en part entière, excepté dans les deux années qui suivirent la réunion des troupes du Palais Royal et du Marais.

Geneviève Bejard fut mariée deux fois ; la première à monsieur de la Ville-Aubrun ; la deuxième, à Jean-Baptiste Aubry-des-Carrières, l’un des entrepreneurs du pavé de Paris et Poète-Tragique. Aubry n'en eut point d’enfant, et se remaria ensuite avec Anne-Marie Martin. Tous deux signèrent l’acte de mariage de la veuve de Molière avec Guerin, le 31 mai 1677, lui comme beau-frère.

Aubry fit représenter au Théâtre-Français deux tragédies. *Demetrius*, 10 juin 1689, première pièce jouée sur le nouveau théâtre de Guénégaud ou plutôt de la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés. Et *Agatocle*, 10 mai 1690. Il mourut le 20 mai 1692.

Geneviève Bejard est nommée, dans le registre de Lagrange, Hervé-Aubry, à la date de 1673, et Aubry en annonçant sa mort le 5 juillet 1675.

[p.23] 5e. Armande Gresinde, Claire-Elisabeth Bejard, mariée à Molière, le lundi 20 février 1662, sur la paroisse de Saint-Germain-l’Auxerrois ; remariée sur la paroisse de la Sainte-Chapelle-Basse de Paris, le lundi 31 mai 1677, avec Isaac-François Guerin, sieur d’Estriché (officier du roi), excellent acteur de la troupe du marais réunie à celle du Palais Royal. Ce mariage n’eut pas l’approbation générale. Jean-Baptiste Aubry, beau-frère de la demoiselle Bejard, fut un des témoins de ce mariage. Elle fut conservée à la deuxième réunion de 1680, se relira du théâtre dans un âge[[2]](#footnote-2) assez avancé, le 14 octobre 1664, avec la pension de mille livres, et mourut le 3 octobre 1700.

Guerin était né à Paris en 1636, avait débuté au théâtre du marais en 1672 ou au commencement de 1673. Il fut aussi conservé à la réunion de 1680 et mourut le 28 janvier 1728 à quatre-vingt-douze ans. Un fils issu de leur mariage, Nicolas-Armand Martial, né en 1678, mourut à la fin de 1707 ou au commencement de 1708, âgé d’environ trente ans, et ne fut point comédien.

Il paraît que cette demoiselle Bejard n’avait pas joué la comédie avant son mariage, ou que si elle l’a jouait déjà, c’était depuis peu de tems ; car le registre de Lagrange, donnant les noms des acteurs et actrices de la troupe, à Pâques 1660 et après la date du 9 juin 1662, y comprend (pour la première fois) mademoiselle Molière, pour une part entière à cette dernière époque. Il la comprend encore avec les autres dans les années 1670, 1672, 1675, 1676

Bejard père, et mademoiselle Hervé, sa femme, n’étaient vraisemblablement pas comédiens, puisque, [p.24] dans un acte de naissance du 4 août 1665, on donne à Bejard la qualité de procureur.

On trouve dans *Les Tablettes dramatiques* et dans *l’Histoire du Théâtre Français*, par le chevalier de Mouhy, une demoiselle Hervé, connue seulement par un petit rôle de soubrette qu’elle joua dans l'Impromptu de Versailles, comédie de Molière, donnée à la Cour, le 14 octobre 1665, et à Paris le 4 novembre ; c’était une débutante qui ne fut pas agréée dans la troupe. Elle avait déjà paru en 1643.

Mademoiselle Hervé, femme de Joseph Bejard, étant déjà grand’mère en 1638, lors de la naissance de Françoise, on peut la supposer née vers 1600 ; elle avait pu débuter en 1643; mais elle aurait été trop âgée en 1663. On pourrait donc supposer aussi, qu'il y a eu deux actrices de ce nom à ces deux époques. On ne croit pas que celle de 1643, fût la femme de Joseph Bejard ; mais celle de 1665 était bien sa fille, Geneviève Bejard, mariée d’abord à la Ville-Anbrun.

Dans *L’Impromptu de Versailles*, Molière a donné aux personnages, non pas des noms de comédies, mais ceux de douze acteurs et actrices de la troupe dont entre autres Béjart, et Mlles Molière et Hervé.

Lorsque Molière alla jouer la comédie en province, sa troupe était composée, ainsi qu’il est dit dans sa vie par Grimarest, de la Bejard Madelaine). De ses deux frères. — De Gros-René. — De Duparc et de sa femme. — De Debrie et de sa femme, d’un pâtissier de la rue Saint-Honoré, père de Mademoiselle de la G..., femme de chambre de mademoiselle Debrie et de quelques autres.

Dans la vie de Molière, par Voltaire, les acteurs sont nommés ainsi :

Deux frères nommés Gros-René (Il y a ici une [p.25] erreur, Voltaire aurait dû dire deux frères Béjart, et Gros-René.)

Duparc, un pâtissier de la rue Saint-Honoré, la Duparc, la Béjart , la Debrie. Voltaire ne parle pas de Debrie. Lorsque Molière vint à Paris, en 1658, sa troupe était composée de lui, des deux frères Béjart, Duparc, Dufresne, Debrie, Croisac , (gagiste à deux livres par jour), mesdemoiselles Béjart, Duparc, Debrie, Hervé.

Le même Grimarest a dit dans la vie de Molière, I°. « Que quand il eut achevé ses études, il fut obligé , à cause du grand âge de son père, d’exercer sa charge de valet-de-chambre-tapissier du roi, pendant quelque tems, et que même il fit le voyage de Narbonne à la suite de louis XIII (1641). »

Il y a ici une erreur. Poquelin père n’était pas très âgé alors ; il pouvait avoir quarante-six ans. Molière avait dix-neuf ans.

2° «Que Molière, en formant sa troupe, lia une forte amitié avec la Béjart (c’est madelaine et non marie Hervé, femme de Bejard, père et mère), qui, avant qu’elle le connût avait eu une petite y fille de monsieur de modène, gentil-homme d’Avignon (Françoise, baptisée le 11 juillet 1638), avec qui j’ai su par des témoignages très assurés que la mère avait contracté un mariage caché. Cette petite fille accoutumée avec Molière, qu’elle voyait continuellement, l’appela son mari dès qu’elle sut parler ; et à mesure qu’elle croissait, ce nom déplaisait moins à Molière la mère ne pensait à rien moins qu’à ce qui arriva dans la suite ; et occupée seulement de l’amitié qu’elle avait pour son prétendu gendre, elle ne voyait rien qui dût lui faire faire des réflexions. »

Ce devait être alors avant le départ de Molière avec sa troupe pour Lyon en 1653.

[p.26] 3°. « Cette jeune fille avait tous les agremens qui peuvent engager un homme, et tout l’esprit nécessaire pour le fixer. Molière avait passé, des amusemens que l’on se fait avec un enfant, à l’amour le plus violent qu’une maîtresse puisse inspirer. Mais il savait que la mère avait d’autres vues qu’il aurait eu de la peine à déranger. C’était une femme altière et peu raisonnable lors qu’on n’adhérait pas à ses sentimens ; elle aimait mieux être l’amie de Molière que sa belle mère, ainsi il aurait tout gâté de lui déclarer le dessein qu’il avait d’épouser sa fille, il prit le parti de le faire sans en rien dire à cette femme ; mais comme elle l’observait de fort près, il ne put consommer son mariage pendant plus de neuf mois Molière, à la suite d’une scène violente, fut contraint de reconnaître mademoiselle Béjart pour sa femme ; mais cet éclaircissement causa un vacarme terrible : la mère donna des marques de fureur , et de désespoir, néanmoins il fallut bien s’appaiser etc , etc.»

Il y a dans tout ce récit beaucoup d’erreurs ; ce n’était pas de Françoise que mademoiselle Bejard pouvait être jalouse, puisque ce n’est pas elle qui a épousé Molière, c’aurait donc été de sa sœur Armande, qui peut-être demeurait avec elle dans la même maison que Molière: mais il est bien certain qu’il épousa, non pas  la fille de mademoiselle Bejard et de monsieur Raymond-de-Modène (baptisée le 11 juillet 1638) ; mais Armande-Gresinde-Claire-Elisabeth, sa sœur ; que Marie Hervé, veuve Bejard sa mère, Louis et sur-tout Madelaine, ses frère et sœur, assistèrent au mariage, et qu’ils en signèrent l’acte du 20 février 1662.

Molière ne se maria donc point sans en rien dire [p.27] à la demoiselle Bejard ; il put consommer son mariage aussitôt après la célébration, et il n’y eut point besoin d’une scène violente pour qu’il reconnût sa femme.

On avait dit dans le tems que Molière était le père de la jeune fille de la demoiselle Bejard (et de M. de Modène), et qu’il l’avait épousée : plusieurs personnes réfutèrent cette calomnie, qui ne pouvait avoir été inventée et propagée que par ses ennemis et pour nuire à sa réputation ; et elles prouvèrent que Molière n’avait connu la mère qu’après la naissance de cette fille. On disait aussi, mal à propos, qu’elle était née en Languedoc. Je ne crois pas que pour sa justification on ait fait usage de l’extrait de baptême de Françoise (juillet 1658) ; (Molière n'avait alors que seize ans et demi), ni de son acte de mariage ; mais, je le répète, il est bien certain qu’il épousa la sœur cadette de la Bejard et non sa fille.

Françoise aurait eu vingt-quatre ans lors de ce mariage, on pourrait croire qu’elle était morte ou absente de Paris, car autrement elle aurait pu y être présente et en signer l’acte, comme nièce de madame Molière.

J’ai déjà dit que la vie de Molière avait été écrite par plusieurs auteurs; qu’aucun n’avait donné la véritable époque de sa naissance, les véritables noms de sa mère, ni les demeures de ses ancêtres, la date de son mariage, celles des naissances de ses enfans ; et que mes recherches avaient eu pour objet d’obtenir des renseignemens sur tous ces points. Je crois être parvenu à les éclaircir, et que les connaissances très-étendues, que je donne à cet égard, ne seront pas sans intérêt pour les amateurs du théâtre, des belles lettres et des comédies de Molière en particulier.

M. Bret en donnant une édition des œuvres de [p.28] Molière avec la vie de cet homme célébré par Voltaire, des remarques grammaticales, des avertisemens et des observations sur chaque pièce, a dit, « qu'il avait sous les yeux un arbre généalogique de la famille des Poquelin, établie à Paris. Qui le croirait, Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, ne s’y trouve pas : sa profession de comédien l’en a exclu. Il n’y avait pourtant que l’orgueil, bien pardonnable, de vouloir tenir à lui qui pût justifier la peine qu’on a prise de faire une généalogie. Qu’est-ce que le nom de Poquelin séparé de celui de Molière ? On doit à ses autres parens la justice d’assurer qu'ils désavoueraient cette omission si elle de venait publique. »

Si cela était, si ces parens avaient l’intention de faire rétablir Molière dans cette généalogie, ils trouveraient dans les actes que j’ai recueillis ce qui leur serait nécessaire, et je les communiquerais avec plaisir.

J’aurais pu faire cette Dissertation beaucoup plus longue, mais je me suis borné à ce qui était utile seulement pour l’objet que je m’étais proposé.

Paris, janvier 1821, 199 ans après la naissance de Molière.

L. F. BEFFARA.

|  |  |
| --- | --- |
| Corps de texte (prose) | Corps de texte |
| Corps de texte (prose) non indenté (pas de retrait de première ligne) | <noindent> |
| Corps de texte (vers ; séparer les strophes par une ligne de blanc) | <l> |
| Titre hiérarchique (niveau 1) | Titre 1 |
| Sous-titre (niveau 1) | h1.sub |
| Titre hiérarchique (niveau 2) | Titre 2 |
| Sous-titre (niveau 2) | h2.sub |
| Titre hiérarchique (niveau 3) | Titre 3 |
| Sous-titre (niveau 3) | h3.sub |
| Titre hiérarchique (niveau 4) | Titre 4 |
| Sous-titre (niveau 4) | h4.sub |
| Titre non hiérarchique (généralement centré : Fin du premier acte, etc.) + Titre de citation (y compris les poèmes) + Noms des locuteurs dans les dialogues hors théâtre | <label> |
| Séparateur centré (\*, \*\*\*, etc.) | <ab> |
| Mention de date, de temps ou de lieu (dans une lettre, une préface, etc.) | <dateline> |
| Epigraphe | <epigraph> |
| Signature (préfaces, lettres) | <signed> |
| Citation en prose (paragraphe) | <quote> |
| Citation en vers (paragraphe ; séparer les strophes par une ligne de blanc) | <quote.l> |
| Citation dans le corps de texte (caractères) | <quote.c> |
| Numéro de page (caractères) ; sinon %000% ou [p. 000] dans le corps du texte ; on peut procéder à une extraction par la suite | <pb> |
| Formule dans une lettre, une préface (Monsieur, Madame, Soyez assuré…, etc.) + Dédicace dans un poèmes (indiquer ce cas par un commentaire dans le traitement de texte) | <salute> |
| Post-scriptum dans une lettre, une préface | <postscript> |
| Référence bibliographique | <bibl> |
| Contenu de tableau | Contenu de tableau |
| Acte dans une pièce de théâtre | Acte |
| Scène dans une pièce de théâtre | Scène |
| Locuteur dans une pièce de théâtre ou un dialogue (paragraphe) | <speaker> |
| Locuteur dans une pièce de théâtre (caractères) | <speaker.c> |
| Didascalie dans une pièce de théâtre (paragraphe) | <stage> |
| Didascalie (caractères) | <stage.c> |
| Résumé en début de chapitre | <argument> |
| Page de titre : titre et sous-titre | <docTitle> |
| Page de titre : éléments concernant l’impression (lieu, éditeur, avec privilège, etc.) | <docImprint> |
| Page de titre : nom de l’auteur | <docAuthor> |
| Page de titre : date | <docDate> |
| Remarques (style provisoire) | <tmp> |

1. J’écris les noms tels qu’ils sont sur les registres. [↑](#footnote-ref-1)
2. Je l’ai supposée née vers 1640 ou 1642. [↑](#footnote-ref-2)